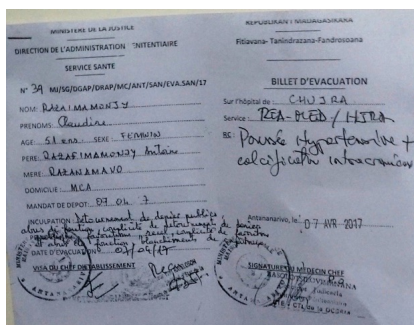




L'affaire Claudine Razaimamonjy est devenue une affaire nationale. Pour l'Histoire de Madagascar, il importe d'en connaître le maximum d'acteurs directs. Que personne ne tombe dans l'oubli et l'amnésie...



Si à l'île Maurice, l'opposition s'interroge pour savoir qui a fait entrer Claudine Razaimamonjy sur le territoire mauricien, beaucoup, à Madagascar comme ailleurs, aimeraient savoir qui sont les personnes qui l'ont accompagné dans cette évasion sanitaire, le lundi 10 avril 2017, à l'heure des sorcières. En effet, elle a quitté l'HJRA à 3h30.



Claudine Razaimamonjy Placée sous mandat de dépôt, sous le coup, de deux IST (Interdiction de sortie du territoire), transportée directement en ambulance, des locaux de la Chaîne pénale anti-corruption, 67 ha, à l'URA Anosy



Riana Andriamandavy VII, Sénateur et beau-frère de Claudine Razaimamonjy, pris en flagrant délit d'incitation à la rébellion et de tribalisme au BIANCO Ambohibao



Rakotomalala Maria Nelly, agent pénitentiaire qui a embarqué dans le même jet privé pour l'île Maurice que Dr Andry, Sénateur Riana et l'inculpée Claudine



Jeannot Ramambazafy